

Réunion des chasseurs de palombes : des chasseurs inquiets quant au maintien des chasses traditionnelles



Réunion des chasseurs de palombes : des chasseurs inquiets quant au maintien des chasses traditionnelles

Mardi dernier s'est tenue à Vic-Fezensac l'assemblée annuelle des chasseurs de palombes en collaboration entre la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers dont le président est Serge Casteran et l'association départementale des chasseurs de palombes Les Paloumayres dont le président est Jean-Paul Dupré.

En préambule de la réunion, une minute de silence a été observée en l'honneur de plusieurs paloumayres disparus durant la saison, et notamment le "Pape de la Palombe" Alban Montauge.



C'est **Frédéric Bellot**, technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs, qui a rendu compte de l'étude menée sur la palombe avec le groupe d'investigation sur la faune sauvage.

Il rappelle que les chasseurs constituent un vaste réseau d'observateurs de 100 chasseurs bénévoles qui sont mobilisés.

60 postes d'observation sont répartis sur 3 couloirs (10 % côtier, 38 % central, 52 % oriental) sur une période du suivi qui s'étend du 1er octobre au 20 novembre.

L'objectif est de déterminer l'importance annuelle de la migration post-nuptiale par un indice migratoire et de suivre son évolution.

En ce qui concerne le Gers, un gros pic de vols migratoires a notamment été observé le 25 octobre et le 7 novembre.

Le bilan des effectifs recensés en migration sur les cols pyrénéens en 2021 fait apparaître que 87 % de la migration s'est déroulée en 4 jours pour 1.430.000 passées.

Pour l'évolution des effectifs migrants dans les cols pyrénéens, on est passé de 2 700 000 en 1999 à 1 430 000 en 2021.

Au sujet de l'hivernage dans le Sud-Ouest, l'observation a lieu de mi-décembre à mi-janvier.

On constate que l'essentiel de l'hivernage se concentre sur les départements du Gers, du Lot et Garonne et de la Dordogne.

Dans le Gers, c'est dans le secteur de l'Astarac que les palombes se concentrent (50 %)

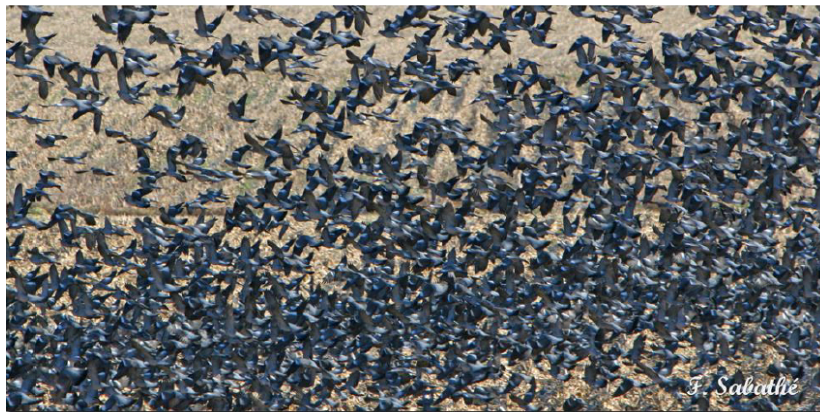


Photo F Sabathe

A ensuite été évoquée l'évaluation de l'impact des pratiques culturales hivernales après récolte du maïs sur l'avifaune.

Sur les chaumes, il reste des grains de maïs dont les palombes sont friandes; cela les aide à passer l'hiver.

D'autres oiseaux granivores en profitent aussi.

Avec la directive Nitrates, il était question de retourner ces chaumes de maïs ; les chasseurs avaient obtenu une dérogation pour conserver les chaumes en faveur des palombes.

Cette dérogation est menacée.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gers avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes est en train de démontrer avec le groupe ornithologique gersois **l'intérêt de ces chaumes qui sont des agraires à ciel ouvert pour les palombes mais aussi pour tout un tas d'espèces**, 13 principales ont été recensées comme le pinson, l'alouette des champs, la grue cendrée...des espèces souvent protégées.



Après cette présentation technique, s'est déroulée **l'assemblée générale de l'association départementale des chasseurs de palombes Les Paloumayres.**

Comme l'a expliqué son président, **Jean-Paul Dupré**,

Les gilets Orange pourraient alors devenir les nouveaux Gilets Jaunes !

Un repas a ensuite rassemblé tous les chasseurs.



Photo F. Sabathe